




« Quelle communication Santé pour les Compléments Alimentaires ? Test consommateurs, études cliniques, publications scientifiques Valorisation et mise en avant des résultats »

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> → Valider ses acquis réglementaires concernant les allégations de santé → Appréhender les contraintes, → Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets, → Questions/Réponses – Echange et débat sur le sujet. <p>Public concerné</p> <p>→ Toute personne impliquée dans le processus de commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).</p> <p>Prérequis</p> <p>→ Pas de prérequis particuliers.</p>	<p>9h15</p> <p>9h30-12h45</p> <p>9h15-12h45</p>	<p>Lundi 2 novembre 2020 Connexions des participants Présentation</p> <p>Rappels réglementaires : Point à date</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allégations génériques - Allégations relatives aux substances végétales, où en sommes-nous ? - Focus sur certaines particularités des allégations nutritionnelles (allégations comparatives, allégations « sans ») et des allégations de santé (beauté, enfants, thérapeutiques) : comment maîtriser leur utilisation ? <p>Origine des preuves scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données issues de la littérature scientifique <p>Recherche, méthodologie et qualification des études</p> <p>Mardi 3 novembre 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtention de données propres <p>Les essais cliniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les principaux pré-requis (caractérisation, population, choix des critères principaux et secondaires...) - Quelles sont les exigences à prendre en compte ? <p>Le dossier de demande d'allégation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment le constituer, - Quels sont les pièges à éviter ? <p>Les « tests consommateurs » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment les mettre en place ? - Comment peuvent-ils nous servir ? <p>Exploitation des preuves scientifiques et mise en œuvre de la communication santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment ? communication des résultats auprès du grand public, des professionnels de santé, en B to B - Sur quels supports promotionnels ? conditionnement primaire et secondaire, catalogue, site internet, leaflet ... - Recommandations
--	---	---





« Quelle communication Santé pour les Compléments Alimentaires ? Test consommateurs, études cliniques, publications scientifiques Valorisation et mise en avant des résultats »

<p><u>Formatrice</u></p>  <p>Elodie François</p> <ul style="list-style-type: none">• Directrice Scientifique de Pharmanager Development• Responsable du pôle scientifique – Aliments, Spécialités pharmaceutiques, Cosmétiques, Nutrition animale, Biocides• Ingénieur Nutrition & Santé, spécialiste de la réglementation des dispositifs médicaux	<p><u>Date</u></p> <p>2 & 3 novembre 2020 9h15 – 12h45</p>
<p><u>Moyens pédagogiques pendant la formation</u></p> <p>Présentation vidéo du support de formation (PowerPoint qui sera également transmis en version électronique avant la formation pour pouvoir le télécharger selon le choix du stagiaire). Alternance d'exposés et discussions avec les formateurs.</p>	<p><u>Modalités de suivi, d'évaluation de la formation</u></p> <p>Evaluation des acquis à compléter en fin de formation en ligne, attestation de suivi de formation</p>

Tarif par personne :

- 2 matinées : 675€ HT (TVA : 20 %, soit 810 € TTC)

Pour vos demandes de prises en charge par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO) Pharmanager Development possède un **numéro de déclaration d'activité: 5249 03216 49.**



BULLETIN D'INSCRIPTION

PHARMANAGER
development



Session : « Quelle communication Santé pour les Compléments Alimentaires ? » WEBINAR – 2&3 novembre 2020
(9h15 – 12h45)

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Participants

NOM : PRENOM : Fonction : Courriel :
NOM : PRENOM : Fonction : Courriel :
NOM : PRENOM : Fonction : Courriel :

Total : ___ x 675= _____ HT

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

Prise en charge par un OPCO Nom et adresse de l'OPCO* :

** En cas d'informations incomplètes, la facture sera adressée à l'entreprise.*

Ou

Règlement par :

- Chèque
- Virement (RIB sur demande)

Date :

Tampon de la société à facturer :

Signature :

Bulletin d'inscription à renvoyer à c.blain@pharmanager.com



Pharmanager Development, Sarl au capital de 10 000 euros
RCS ANGERS : 498 084 995 00048 • Code NACE : 7490 B • TVA : FR67498084995
Siège Social : 24, rue Max Richard – 49100 ANGERS
tél : +33 [0]2 41 20 18 00 • fax : +33 [0]2 41 86 92 97